



Présentation du séjour VASCO Automne 2019 **(Vacances et Accompagnement à la Scolarité)** **Département des Alpes-de-Haute-Provence**

Les Pupilles de l'Enseignement Public des Alpes du Sud (Les PEP ADS) reconduisent pour la troisième année consécutive en 2019 un séjour **VASCO**, en direction d'élèves de **CM2 (en priorité) et CM1** fréquentant les écoles élémentaires du département des Alpes-de-Haute-Provence, particulièrement vulnérables d'entre au niveau scolaire et social.

Seule la commune **Manosque** est concernée pour ce deuxième séjour en 2019. Pour information, nous avons souhaité adosser ce séjour au **VASCO 05**, comme nous avons fait à l'automne 2018, pour permettre un plus grand brassage social et culturel et pour mutualiser des moyens (logistiques et de personnels notamment).

Il s'agit d'organiser en partenariat avec les équipes pédagogiques des écoles (direction et enseignants), les familles et les acteurs éducatifs et sociaux un deuxième séjour alliant activités pédagogiques et activités culturelles et sportives pendant six jours, **du 28 octobre au 2 novembre 2019**. Proposer deux dates à des périodes distinctes facilite en effet l'accès au plus grand nombre d'enfants bénéficiaires.

Cette action reprend le principe des **Stages de Réussite (anciennement de Remise à Niveau)** organisés par l'Education Nationale et normalement organisés dans les murs mêmes des écoles concernées.

Elle est mise en place avec le soutien institutionnel et financier (paiement des heures supplémentaires des enseignants volontaires) de l'Inspection Académique des Alpes-de-Haute-Provence, les soutiens financiers des Contrats de Villes de Manosque et Digne (Communautés d'Agglomérations Durance Luberon Verdon Agglomération et Provence Alpes Agglomération), la CAF et la DDCSPP.

Les stages que nous proposons se déroulent donc hors les murs de l'Ecole (voir programme ci-après). Ainsi, en plus des 15 heures de cours prévues par les textes et assurées en priorité par des enseignants des écoles concernées, les enfants bénéficient également d'un vrai séjour de vacances, agrémenté d'activités éducatives, ludiques et sportives ce qui leur permet de renforcer des acquis scolaires pour une meilleure adaptation à l'entrée future au collège dans un cadre privilégié de détente, de loisirs et de découvertes.

Cela soutient leur motivation et leur envie d'apprendre (persévérance scolaire et lutte contre le décrochage) et restaure ou renforce l'estime de soi. Ce contexte crée de nouveaux liens entre enseignants et élèves, entre élèves eux-mêmes et participe aussi à l'engagement des parents dans la réussite de leur enfant puisqu'ils sont impliqués dans le dispositif, avant, pendant et après le séjour.

Citoyenneté et laïcité, respect des règles, adaptation à un nouveau milieu, respect d'autrui, tolérance,... sont donc autant de notions et de valeurs qui sont au cœur de ce projet.

Au cours de ce séjour de 6 jours (déclaré Jeunesse et Sports) au centre des PEP 83 « Chantemerle » à Seyne les Alpes, **18 places** sont disponibles.

Un point de rendez-vous est prévu à l'aller comme au retour à la gare routière de Manosque.

3 animateurs diplômés encadrent les déplacements, les activités et la vie quotidienne.

3 enseignants interviennent quant à eux 15 heures chacun du mardi au samedi par petits groupes de 6 élèves maximum.

Le mercredi ou le jeudi est consacré à une sortie à la journée avec pique-nique et pratique de la randonnée.

D'autres activités sont prévues tout au long de la semaine (cf. planning).

Le samedi matin, nous venons chercher en bus l'un des parents des enfants pour qu'il se rende au Centre.

C'est là l'occasion de présenter la structure et ce qui aura été fait tout au long de la semaine (apprentissages, activités, vie en collectivité, spectacle, éventuellement projection d'un diaporama...).

Un repas réunissant l'équipe enseignante et d'animation, la direction, les enfants, les parents et les partenaires de l'opération qui le souhaitent est pris en commun puis vient le moment du retour.

Les conditions d'accueil :

Centre de vacances et de classes de découvertes PEP 83 « Chantemerle » à Seyne les Alpes (Alpes-de-Haute-Provence).

Agréé par l'Education Nationale et la Direction de la Jeunesse et des Sports.

Chambres de 4 à 8 lits, filles et garçons séparés, repas préparés sur place qui tiennent compte des habitudes et des allergies alimentaires.

6 salles de classes et d'activités, 3 réfectoires, 3 salles polyvalentes, 1 piscine intérieure, 1 grand parc pour s'amuser et pour organiser les grands jeux.

Directeur, animateurs, assistant sanitaire diplômés.

Plus d'information et photos sur www.centredevacanceschantemerle.com

Le coût réel d'un séjour, supérieur à 600 € par élève, comprend :

- l'hébergement des enfants et des adultes qui les encadrent pour 6 jours et 5 nuits en pension complète,
- le repas des parents le samedi,
- les transports en car (un aller/retour premier et dernier jour ; un aller/retour le samedi pour les familles ; les sorties sur place),
- le coût des sorties et activités
- les salaires des enseignants (15 heures de cours par élève avec un professeur pour 6 élèves),
- les salaires du personnel du centre (direction, animation, personnel de service),
- les frais de gestion du dispositif (assurances, téléphone, coordination, secrétariat, déplacements des enseignants et des salariés PEP,...).

Grâce aux financements des partenaires sollicités, nous proposons un tarif accessible à tous qui tient compte des quotients familiaux des familles

(ces dernières doivent impérativement nous transmettre leur relevé de prestation CAF ou tout document récent où est indiqué leur quotient familial). Les bons ATL (ou bons CAF), des aides des assistantes sociales et des bourses JPA (Jeunesse au Plein Air) font partie des partenaires qui nous aident à réduire au maximum le prix des séjours.

Avec ces aides, le montant restant à la charge des familles sera de :

QF de moins de 200 € = 30 €
QF entre 201 et 400 € = 40 €
QF entre 401 et 600 € = 55 €
QF entre 601 et 700 € = 75 €
QF entre 701 et 900 € = 100 €
QF entre 901 et 1 200 € = 150 €
QF de plus de 1 200 € = 200 €

L'association accepte les paiements en trois fois ou plus si nécessaire et est habilitée à percevoir les éventuels Chèques Vacances.

Le service Classes et Vacances est à la disposition des familles et des écoles pour répondre à toute question :

Contacts : Nathalie DAVIN au **04 92 21 34 02** ; del.secretariat@lespepads.org ; ou Vincent VENDEVILLE au **06 60 78 20 40** ;
missions@lespepads.org

Les PEP au niveau national, c'est aussi

100 associations départementales ou territoriales, en métropole et dans les DOM

87 associations PEP qui assurent la gestion du SAPAD

(Service d'Assistance Pédagogique à Domicile) par convention avec leur Inspection Académique

plus de 500 établissements et services sociaux et médico-sociaux

100 centres permanents de classes de découvertes

135 centres de vacances

une cinquantaine de multi-accueils, crèches, halte-garderie ou RAM

une quarantaine de services d'accompagnement à la scolarité

de nombreuses actions d'accompagnement (enfants et jeunes, familles, seniors)





une fédération reconnue d'utilité publique par décret du 16/08/1919

plus de 2 000 administrateurs bénévoles élus

1 000 fonctionnaires de l'Education Nationale (détachés ou mis à disposition)

Plus de 24 000 salariés

Planning Prévisionnel* séjour VASCO été – Du 28 octobre au 2 novembre 2019 – Centre PEP « Chantemerle »

Lundi 28/10	Mardi 29	Mercredi 30	Jeudi 31	Vendredi 01/11	Samedi 02/11
Prise en charge des enfants en bus	<i>9h/12H ateliers pédagogiques 3h</i>	Sortie randonnée à la journée	<i>9h/12H ateliers pédagogiques 3h</i>	<i>9h/12H ateliers pédagogiques 3h</i>	<i>8h30/10h30 ateliers pédagogiques 2h</i>
Installation et visite des alentours du centre					Rencontre équipe/parents représentation cirque et/ou diaporama
Repas 12h15	Repas 12h15	Pique-nique	Repas 12h15	Repas 12h15	Repas en commun avec l'équipe et les parents
Activités Cirque  Fabrication de cabanes	Activités Cirque 	 Retour randonnée vers 16h30	Activités Cirque (et aviron « indoor »)  Suite fabrication de cabanes	Sortie Accrobranche 	Temps libre parents enfants (environ une heure) Départ à partir de 14h00 Retour en bus (enfants et parents)
Goûter 16h30	Goûter emporté	Goûter 16h30	Goûter emporté	Goûter emporté	
17h/19h Piscine puis douches	Douches / <i>ateliers pédagogiques 2h00</i>	Piscine puis douches	Douches / <i>ateliers pédagogiques 2h00</i>	Piscine puis douches	
Repas 19h15	Repas 19h15	Repas 19h15	Repas 19h15	Repas 19h15	
Veillée	Veillée	Veillée	Veillée	Veillée festive	

* Activités susceptibles d'être modifiées (contenus et jours prévus)